

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE THOIRY  
DU MERCREDI 3 MARS 2021 PRESCRIT EN APPLICATION DES ARTICLES L2121-11 ET  
2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

**Membres en exercice : 29**

**Votants : 29**

**Présents : 27**

**Excusés avec procuration : 1**

**Excusé sans procuration : 0**

**Absent : 1**

**Le Conseil Municipal de la commune de THOIRY**, convoqué le jeudi 25 février 2021 et réuni le mercredi 3 mars à 18 heures sous la présidence de Madame le Maire a :

✳ **Décidé :**

- de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020 au budget primitif 2021 du budget principal,
- de n'affecter aucune somme en investissement en raison de l'excédent d'investissement y compris avec la prise en compte du solde négatif des restes à réaliser,
- d'inscrire en recettes de fonctionnement la somme de 1 974 997,95 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté),
- d'inscrire en recettes d'investissement la somme de 6 122 789,21 € à l'article 001 (résultat d'investissement reporté).

**Vote unanime**

✳ **Décidé :**

- de procéder à la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2020 au budget primitif 2021 du budget régie bois,
- de n'affecter aucune somme en investissement en raison de l'excédent d'investissement, d'inscrire en recettes de fonctionnement la somme de 80 736,45 € à l'article 002 (résultat de fonctionnement reporté),
- d'inscrire en recettes d'investissement la somme de 26 609,20 € à l'article 001 (résultat d'investissement reporté).

**Vote unanime**

✳ **Approuvé** le budget primitif 2021 du budget principal et **Habilité** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

**4 abstentions : M. DE MARTEL, Mme BEN YOUSSEF TAKATART, Mme YAVANOVITCH et Mme VELASQUEZ**

- ✳ **Approuvé** le budget primitif 2021 du budget régie bois et **Habilité** Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

**4 abstentions : M. DE MARTEL, Mme BEN YOUSSEF TAKATART, Mme YAVANOVITCH et Mme VELASQUEZ**

- ✳ **Fixé** les taux d'imposition 2021 comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12.36%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.07%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41.16%

et **décidé** d'habiliter Madame le Maire à signer tout document s'y rapportant.

**3 abstentions : M. DE MARTEL, Mme BEN YOUSSEF TAKATART et Mme YAVANOVITCH**

- ✳ **Autorisé** Madame le Maire à signer le nouveau programme de travaux 2021 pour la gestion de la forêt communale et à le mettre en œuvre.

**Vote unanime**

- ✳ **Autorisé** Madame le Maire à présenter et signer le dossier de demande d'aide sylvicole pour l'année 2021 auprès de SYLV'ACCTES.

**Vote unanime**

- ✳ **Approuvé** les termes de la convention relative à l'enlèvement des dépôts de déchets irréguliers entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex aggro et la commune de THOIRY et **Autorisé** Madame le Maire à signer ladite convention.

**Vote unanime**

- ✳ **Autorisé** Madame le Maire à signer le plan de financement afférent avec le SIEA pour l'enfouissement des réseaux électriques – Travaux d'électrification – Route de Fenières.

**Vote unanime**

- ✳ **Autorisé** Madame le Maire à signer le plan de financement afférent avec le SIEA pour l'enfouissement des réseaux de télécommunication – Travaux génie civil Télécom - Route de Fenières.

**Vote unanime**

- ✳ **Approuvé** l'attribution d'une subvention d'équilibre au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2021 d'un montant de 10 000 euros et **Autorisé** le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes relatifs à l'exécution de cette opération.

**Vote unanime**

✱ **Approuvé** l'attribution des subventions suivantes :

Association	N° RNA (Répertoire National des Associations)	Montant de la subvention soumis au vote	Membres du conseil ne prenant pas part au vote	Résultat du vote
Atelier Arts Créatifs de Thoiry (AACT)	W013000166	467 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Echo du Reculet	W013000030	3628 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Ecole de musique de Chevy Crozet Echenevex (EMCCE)	W0130000010	138 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0

et **Autorisé** Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de ces opérations.

✱ **Approuvé** l'attribution d'une subvention de 5130 euros au profit de l'association Sou des écoles de Thoiry et **Autorisé** Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes relatifs à l'exécution de ces opérations.

**Vote unanime**

✱ **Approuvé** l'attribution des subventions suivantes :

Association	N° RNA (Répertoire National des Associations)	Montant de la subvention soumis au vote	Membres ne prenant pas part au vote	Résultat du vote
Accueil Gessien	W13000074	5400 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
AFSEP (Association Française des	W313001917	100 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0

scérosés en plaques)				Abstentions : 0
Amicale pour l'animation Hôpital local du Pays de Gex	W013000266	300 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Bleuets de France - ONACVG		100 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Equipe d'Entraide du Pays de Gex	W013000215	800 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Pupilles de l'Enseignement Public (PEP)	W012001581	100 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de l'Ain (ADAPEI)	W012001656	200 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
UDAF de l'Ain (Union Départementale des Associations Familiales)	20080013	100 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0

et **Autorisé** Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes relatifs à l'exécution de ces opérations.

✳ **Approuvé** l'attribution des subventions suivantes :

Association	N° RNA (Répertoire National des Associations)	Montant de la subvention soumis au vote	Membres ne prenant pas part au vote	Résultat du vote
AAPPMA	En cours	2556 €	M. DE VARREUX	Votants : 27 Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0
Les amis de Nardersans	W013000956	496 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Société de chasse de Thoiry	W013000231	396 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0

Football Sud Gessien	W013000275	2908 €	Mme DUMOLLARD	Abstentions : 0 Votants : 27 Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0
Ski club Neige et Montagne	W013000716	4616 €	M. CARRY	Votants : 27 Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0
Ecole d'athlétisme de Thoiry	W013001187	478 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Liberty Catalan Country Danse	W013004741	262 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Amicale des Sapeurs Pompiers de Thoiry	W013000125	2412 €	M. ORSET	Votants : 27 Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0
Association intercommunale de Jeunes Sapeurs- Pompiers de Thoiry Sud Gessien	Parution : 20010020	1394 €	M. ORSET	Votants : 27 Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0
Pays de Gex Natation	W013000349	143 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Basket Pays de Gex	W013000954	78 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Judo Club Saint Genis Pouilly	768 (JO du 14/06/1988)	577 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Saint Genis Badminton	W013000272	143 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0
Association Sportive (AS) du collège de Péron	-	963 €		Votants : 28 Pour : 28 Contre : 0 Abstentions : 0

et **Autorisé** Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes relatifs à l'exécution de ces opérations.

- \* **Approuvé** l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 230 euros à l'institution Jeanne d'Arc de Gex, **Autorisé** Madame le Maire à signer la convention proposée en annexe pour les années scolaires 2020/2021, 2021/2022 et 2022/2023 entre la ville de Thoiry et l'institution Jeanne d'Arc de Gex et **Autorisé** Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes relatifs à l'exécution de cette opération.

**Vote unanime**

- \* **Approuvé** l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 165 euros à l'Avenir Gessien Gymnastique de Thoiry pour l'année 2021, **Autorisé** Madame le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs proposée en annexe pour les années 2021 à 2024 entre la ville de Thoiry et l'Avenir Gessien Gymnastique de Thoiry et **Autorisé** Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes relatifs à l'exécution de cette opération.

**Vote unanime**

- \* **Approuvé** l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 200 euros à La Croix Rouge Française, Unité Locale Valserine Pays de Gex, **Autorisé** Madame le Maire à signer la convention pluriannuelle d'objectifs proposée en annexe pour trois années civiles entre la ville de Thoiry et La Croix Rouge Française, Unité Locale Valserine Pays de Gex et **Autorisé** Madame le Maire à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes relatifs à l'exécution de cette opération.

**Vote unanime**

- \* **Approuvé** l'acquisition des locaux appartenant à la SCI BP, situés 342 rue Briand-Stresemann à Thoiry et représentant 340m<sup>2</sup>, pour un prix total de 430 000€ et **Autorisé** Madame le Maire, ou tout adjoint ayant délégation de signature, à procéder à l'acquisition du bien et signer tout acte relatifs à l'exécution de cette opération.

**Vote unanime**

\*\*\* Séance levée à 19 heures 32 \*\*\*

Fait à Thoiry, le 05 mars 2021.

**Muriel BÉNIER,**  
Maire

